

Invisalign® Semestre

Pensé pour vous : flexible,
simple et adapté à la
réalité du cabinet.



Commandable par séries de 26 aligners, Invisalign® Semestre s'adapte à votre mode de facturation et aux besoins évolutifs de vos patients.

92% des patients en cours de croissance sont couverts par un régime d'assurance en France¹.

➤ **Essayez-le avec vos prochains patients !**

Bénéfices

- **Optimisation de la trésorerie** : paiement par semestre
- **Réduction du risque financier en cas de non-observance** : tous les patients enfants / ado peuvent tester les aligners
- **Traitement flexible**: permet de traiter tous les patients âgés de 6 à 19 ans, de la Phase 1 (IPE compris) à la Phase 2 avec une offre Semestre
- **Moins de gaspillage** : commande ajustée à 26 aligners, recalibrage du traitement biannuel possible
- **Offre des résultats cliniques prévisibles²**: grâce à la technologie SMART des aligners transparents Invisalign

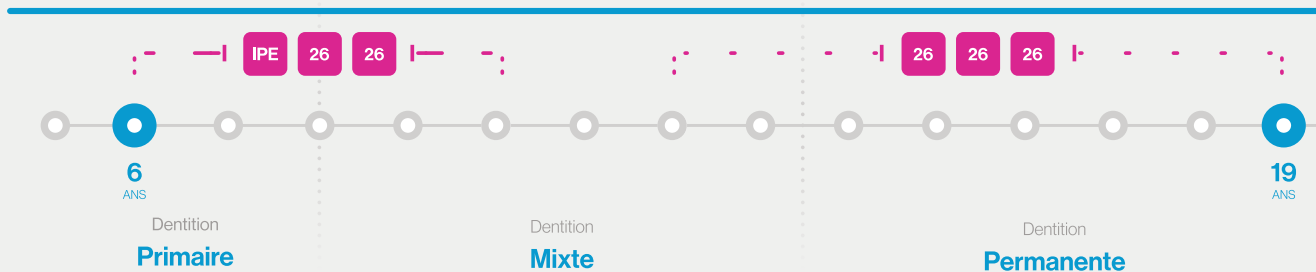
Fonctionnalités

- **Un prix unique pour** : Invisalign Palatal Expander (IPE) / Invisalign First Semestre / Comprehensive Semestre : jusqu'à 26 aligners par Semestre / un set d'Aligners Additionnels inclus par traitement
- **Date de fin de traitement** : 2 ans pour Invisalign First Semestre et Comprehensive Semestre / 6 mois pour IPE
- **Compatible** avec système d'avancée mandibulaire Invisalign® (MA), et système d'avancée mandibulaire Invisalign® avec blocs occlusaux (MAOB)

Flexible et adapté à votre flux de trésorerie

Patients de 6 à 19 ans

1 semestre = 26 aligneurs max = 26 semaines



Sélectionnez le traitement de votre choix : IPE, Invisalign First Semestre ou Comprehensive Semestre.



Planifiez le traitement de votre patient en cours de croissance comme d'habitude, avec la flexibilité d'adapter le plan de traitement chaque semestre.



Réglez la même somme à chaque semestre, quel que soit le produit choisi.

1. Source : <https://www.who.int/countries/fra/en/> publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

2. Plusieurs commandes de Semestres peuvent être nécessaires pour obtenir le résultat de traitement souhaité.

3. Le nombre d'étapes pour les Aligners supplémentaire ne peut pas dépasser le nombre d'étapes restantes pour le Semestre en cours.